

## Libre opinion

### Le Musée des beaux-arts: oui à Lausanne non à Bellerive!

Depuis la fin de l'été, l'Etat investit des centaines de milliers de francs dans le canton afin de convaincre la population vaudoise de voter le 30 novembre 2008 un crédit d'étude de... 390 000.- pour ce fameux musée à Bellerive.

Je ne reviendrai pas sur tous les aspects esthétiques et légaux qui plaident contre ce bâtiment au bord du lac mais constate, en tant que commerçant du centre-ville de Lausanne, que nous avons la chance d'avoir un patrimoine à la Riponne avec le Palais de Rumine et qu'il peut être magnifiquement complété par un nouveau bâtiment à construire et par la meilleure utilisation du Musée Arlaud.

Cet ensemble, situé au centre-ville à deux pas du métro, profiterait de la synergie avec les commerces, les restaurants et hôtels ainsi que le marché qui font le charme de Lausanne. Il y aurait également dans ce quartier le terreau pour des galeries ou autres centres d'intérêt en rela-

tion avec le Musée des Beaux-Arts.

Ledit musée à Rumine resterait sous la compétence de l'Etat et ne deviendrait pas, comme cela est prévu à Bellerive, un établissement semi-privé pour lequel on ne ferait que payer au profit d'autres.

Illégal, peu esthétique, pollueur, d'un coût de près de 100 mios, avec chaque année plus de 6 mios à consacrer à son exploitation, nous avons dans les temps actuels que même Monsieur Broulis qualifie d'incertains, mieux à investir, ce d'autant plus qu'il faudra encore 30 à 50 mios de toute façon pour rénover Rumine.

Je souhaite donc pour la santé financière de mon Canton, l'avenir de ma ville et l'attractivité du centre-ville de Lausanne que le peuple vaudois vote non le 30 novembre.

**Daniel Manuel**

Président des commerçants du quartier St-François et rue de Bourg

### Beaux-arts: à Rumine, mais pas au bord du lac!

Décidé en 1991 par le Conseil d'Etat, le déplacement du Musée cantonal des beaux-arts hors du site de Rumine n'a jamais été rediscuté. Il aboutit aujourd'hui à un projet qui peine à convaincre: un bâtiment à l'architecture massive, empiétant sur le lac, dérogeant sur plusieurs points à une législation qui s'est employée au contraire, au fil des générations, à protéger nos rives et à n'y autoriser que des édifices mineurs, en rapport direct avec le lac.

Il faut donc en revenir à la solution écartée à la légère: le développement du Musée des beaux-arts sur son site actuel, à Rumine. Divers experts privilégient cette solution, pratiquée avec succès par de nombreuses autres villes, comme Aarau, Sion, Vienne et Lyon. Zurich et Genève font de même. Le Palais de Rumine (15 800 m<sup>2</sup>!) et ses environs immédiats offrent des possibilités beaucoup plus vastes que le projet de Bellerive. Bénéficiant d'un environnement culturel historique, Rumine est idéal pour «montrer

aux Vaudois les richesses de leurs collections».

D'ailleurs, tout n'a pas besoin d'être exposé à Lausanne. Eugène Burnand à Moudon, Pietro Sarto cet été à Payerne, Bocio à Vevey, Frédéric Rouge à Aigle: une certaine décentralisation des expositions correspond mieux à la mentalité de ce pays.

Il faut préciser que les partisans du projet de Bellerive veulent eux aussi développer le site culturel de Rumine. Il n'est donc pas excessif de considérer que les contribuables paieront deux fois, et deux fois pour Lausanne, alors que des besoins culturels importants existent dans tout le canton, comme l'archéologie à Avenches.

En refusant, le 30 novembre, un crédit d'étude pour un «coup de bluff», les Vaudoises et les Vaudois replaceront notre politique culturelle sur la bonne voie: celle d'un développement mesuré et diversifié.

**Jacques-André Haury,**  
député,  
Lausanne